SKEMA Grande École
GUIDE CONCOURS
Admissions sur titres

2013 AST

http://concours.skema-bs.fr

Dates d'inscription :
du 1er décembre 2012
au 30 mars 2013

SK
GE

SKEMA Grande École

skema BUSINESS SCHOOL

EFMD EQUIS ACCREDITED

SKEMA : l'école aux cinq campus

Les épreuves écrites sont une étape fondamentale pour intégrer une Ecole Supérieure de Commerce. Toutefois, il ne faut pas négliger un autre aspect des concours, tout aussi important : les oraux ! Ils seront la dernière étape avant d'intégrer l'école de votre choix... Pour vous préparer au mieux pour cette période qui a toute son importance, nous avons créé un guide qui vous donnera des informations mais aussi des conseils sur les épreuves orales du concours de SKEMA.
Vous y retrouverez des exemples concrets et des conseils pour que vous vous sentiez en confiance et prêts pour le grand jour.

Bonne préparation !

SOMMAIRE

Partie 1 : Informations pratiques

Partie 2 : Réussir son entretien de motivation

› Le CV projectif
› L'objectif du CV
› Mode d'emploi
› Les critères d'évaluation
› Des conseils pour la préparation et le comportement
› Exemples de CV

Partie 3 : L'entretien de langues

› Descriptif de l'épreuve
› Les critères d'évaluation
› Conseils
› Exemples de textes de langues

1. Informations pratiques

	AST 1 (Titulaires Bac + 2)	AST 2 (Titulaires Bac + 3/4)
NBRE DE PLACES	200	350
FRAIS	› 60 € de frais d'inscription *(gratuit pour les boursiers)* › A ajouter éventuellement les frais des tests (Tage 2,Tage-Mage, TOEIC) *(pas de possibilité de gratuité pour les boursiers)*	
DOSSIER D'INSCRIPTION (jusqu'au 30 mars)	› Dossier de motivation › Certificat de scolarité ou diplôme déjà obtenu › Attestation de bourse et/ou justificatif sportif haut niveau et/ou attestation médicale de la CDES pour les candidats bénéficiant d'un aménagement des épreuves.	
ÉPREUVES ÉCRITES (épreuves d'admissibilité)	› TAGE 2 - Coeff : 10	› TAGE MAGE - Coeff : 10
	› TOEIC (listening and reading) - Coeff : 10 › Dossier de motivation - Coeff : 5 *Le score TAGE MAGE ou TAGE 2 obtenu, vaut pour 1 an (du 1er déc 2012 au 30 nov 2013), et celui du TOEIC vaut pour 2 ans (du 15 avril 2011 au 15 avril 2013)*	
SESSIONS ÉCRITES Pour connaître les dates et lieux	Concepteurs d'épreuves	TOEIC – ETS www.fr.toeic.eu TAGE MAGE-FNEGE www.tagemage.fr TAGE 2 www.tage2.fr
	Autres banques d'épreuves	Consulter les sites des écoles
	SKEMA Business School Lille ou Sophia	Voir calendrier ci-contre
EPREUVES ORALES (épreuves d'admission)	› Entretien - Coeff : 12 › Anglais - Coeff : 8 › LV 2 Facultative (*points au-delà de 10/20*) - Coeff : 2	

Calendrier

INSCRIPTION *	**Du 1er décembre 2012 au 30 mars 2013**
JOURNÉE PRÉSENTATION CONCOURS	Samedi 16 mars 2013 (matin) Inscription : www.skema-bs.fr
DATE LIMITE RENVOI DOSSIER INSCRIPTION*	30 mars 2013
SESSION ECRITE SKEMA LILLE OU SOPHIA **Tage Mage/Tage 2 et Toeic** **(nbre de places limité)**	Samedi 13 avril 2013 Toeic à 9h (convocation : 8h30) Tage Mage ou Tage 2 à 14h (convocation : 13h30)
DATE LIMITE RENVOI SCORES * : **Tage Mage ou Tage 2 et Toeic** **(1 seul score accepté)**	30 avril 2013 (veiller au délai de correction aucun score reçu après le 30 avril ne sera accepté)
RESULTATS ADMISSIBILITE	21 mai 2013 – 9h
PRISE DE RV POUR LES ORAUX	21 mai 2013 (15 h) au 26 mai 2013 (minuit)
ORAUX	Du 29 mai 2013 au 10 juin 2013 (samedis inclus)
RESULTATS ADMISSION	17 juin 2013 – 9h
PRISE DE POSITION	17 juin 2013 (9h) au 21 juin 2013 (minuit)
1ÈRE AFFECTATION	25 juin 2013 (à confirmer jusqu'au 28 juin 2013 - 9h)
2e AFFECTATION	1er juillet 2013 (à confirmer jusqu'au 5 juillet 2013 - 9h)
3e AFFECTATION	Rappel éventuel en fonction des démissions et/ou des places restantes
Si vous ne confirmez pas votre affectation dans les délais indiqués, vous serez considéré comme démissionnaire pour les 3 campus	
DATE LIMITE DE REMBOURSEMENT *	30 mars 2013 (droits d'inscription et/ou frais épreuves écrites) 25 juillet 2013 (acompte droits de scolarité)

2. Réussir son entretien

› Entretien de motivation – L'objectif de l'épreuve

Les candidats devront se présenter à l'épreuve munis d'un CV projectif, c'est-à-dire le CV qu'ils rêveraient d'avoir dans 10 ans.
Il faut apporter 2 exemplaires de ce CV (voir exemple ci-après).
L'objectif est d'abord de vous donner l'occasion d'explorer le monde de l'entreprise que vous ne maitrisez pas encore totalement. Mais aussi de vous préparer méthodiquement à répondre de façon plus précise à la question fréquente : « Quel est votre projet professionnel ? ». Les réponses habituelles sont généralement floues et approximatives. Ainsi, l'élaboration de ce CV vous incitera à échafauder le scénario de votre avenir en précisant les détails circonstanciels et en préparant toutes les questions quant aux raisons de vos choix. Bien que ce ne soit pas incontournable, vous ne devez cependant **pas** craindre des questions ridiculement pointues sur des détails trop grossis et improbables (le signe zodiacal de votre secrétaire, le chiffre d'affaires de vos concurrents en 2017, etc.).

Ce CV n'est pas non plus un engagement et votre « vrai » avenir sera peut-être complètement différent. Il s'agit simplement de saisir la chance d'être maître de votre destin virtuel avec pour uniques contraintes la cohérence et la vraisemblance du cheminement.
Tout au long de l'entretien, le candidat doit être à l'écoute du jury et maîtriser son stress. Ce dernier s'attend à ce que vous ayez un comportement **exemplaire** (évitez les tics, problèmes d'intelligibilité orale et autres sources d'agacement). Il faut si possible que votre présentation soit **confortable** : ce qui signifie que les trente minutes se passent sans regarder sa montre… L'idéal est que votre entretien soit **agréable** : vous avez éprouvé du plaisir à échanger et à communiquer avec votre jury. Celui-ci doit même penser que 30 minutes c'est trop court !

ATTENTION ! Comme pour les épreuves de langues, la formule conclusive du jury n'est pas une appréciation de votre prestation. « Bon ! » ou « Très bien ! » ou encore, « Parfait ! » ne signifient pas que vous allez obtenir une note excellente, mais plutôt une conclusion à la conversation que l'on peut assimiler à un « Voilà ! ».

› CV - Mode d'emploi

Le candidat doit partir du CV « réel ». Y ajouter année par année, les différentes étapes de son parcours académique complémentaire, préprofessionnel (stages…) et enfin professionnel jusqu'à l'année X+10.
Il ne faut pas éliminer les étapes réelles intéressantes mais il est préférable d'éviter les expériences les plus anodines (baby-sitting, BAFA, soutien scolaire…).
Il faut distinguer le réel de l'imaginaire de façon visuelle (polices différentes, surlignage…) mais aussi vérifier la **lisibilité** de l'ensemble ainsi que des détails.
Pensez à vérifier ou faire vérifier la cohérence d'ensemble des différents éléments du CV.
Préparez les réponses à toutes les questions qui peuvent être posées tant sur les éléments réels que projetés, et notamment, les raisons des différents choix qui expliquent ce CV.
Il est conseillé de faire relire le CV par différentes personnes.
Le jour de l'épreuve est bien à l'année +0 et non +10. Ce n'est qu'un exercice ! Vous ne devez pas pousser le « jeu de rôles » trop loin, le jury en fera de même… Vous devez fonctionner au futur, au futur antérieur ou au conditionnel. « Dans dix ans, si tout va bien, je serai diplômé de … et j'aimerais pouvoir obtenir un emploi de… Si j'en ai le temps, je pratiquerai (de nouveau) telle activité… »

› Critère d'évaluation de l'entretien

› QUALITE DE LA RELATION (Aisance, spontanéité, authenticité, simplicité, amabilité)
› QUALITE DE L'EXPRESSION (Ton, regard, gestuelle, clarté)
› CHAMP CULTUREL (Références, liens, curiosité, soif de savoir)
› PROFONDEUR DE LA REFLEXION (questions, cohérence, vérification, approfondissement)
› REFLEXION SUR SON AVENIR (cf. le CV)

› CV - Quelques conseils et remarques concernant les exemples qui figurent ci-après dans ce livret

- La candidate doit surligner son nom marital (fictif) pour il n'y ait pas de confusion
- La photo doit être sobre et de qualité
- Vérifier les « connections chronologiques » des expériences professionnelles et autres étapes
- Le « vide » de l'été 2012 s'explique par la transition de 1ère en 2ème année de classe préparatoire et la nécessité ressentie de « réviser » et renforcer les domaines perfectibles…
- Il est possible de ne surligner que certaines parties (les fictives)
- Penser à connaitre et savoir parler des noms propres inscrits dans son CV (ex : rue Jean Moulin : qui était Jean Moulin ?)
- Toutefois, ces conseils ne sont que des pistes de réflexion… Les points évoqués ne feront peut-être pas partie des questions posées qui sont, elles, au choix des membres du jury.

CV - EXEMPLE

Photo

Jehanne BALANGRAIN-ANSERMET
Mariée, sans enfant
Née le 14 septembre 1992 à Paris

47, rue du Fossé aux Loups
Bruxelles B-1000
j.balans@rabluroy.bel

PARCOURS PROFESSIONNEL

Sept. 2021 – maintenant :	Directrice Marketing, Radisson Blu Royal Hotel, Bruxelles (Belgique)
Juillet 2019 – août 2021 :	Directrice Marketing adjointe du Groupe Accor, Courcouronnes (91)
Sept. 2017 – juin 2019 :	Responsable de Projet Communication, chaîne Campanile, La Défense (92)

FORMATION

Sept. 2013– juin 2017 :	SKEMA Business School (Lille, Sophia Antipolis, Raleigh) Spécialisation : Strategic Tourism Management Spécialisation : Doing Business in America, à Raleigh (USA)
Sept. 2011 – juin 2013 :	BTS Hôtellerie-Restauration option A Mercatique et Gestion Hôtelière. CFA du CEFPPA Adrien Zeller 67400 Illkirch-Graffenstaden
Juin 2011 :	« A » levels (with distinction) German Swiss International School, Hong Kong

COMPÉTENCES ANNEXES

Informatique/bureautique :	PCIE, Word, Excel, Powerpoint
Anglais :	Très bon niveau parlé, compris, écrit et lu
Allemand :	Expression orale compréhensible et utile
Espagnol :	Niveau élémentaire et perfectible

STAGES ET EMPLOIS D'ÉTÉ

juillet 2015 -août 2016 (année de césure)	Chargée d'enquête satisfaction clients Groupe Best Western, Paris
Juillet-août 2014	Réceptionniste-adjointe, Hôtel George V, Paris
juillet-août 2013	Employée à la banque HSBC à Berlin (Allemagne)
juillet-août 2012	Ouvrière chez Milka (chocolats) à Neufchâtel (Suisse)
juillet-août 2011	Diverses cueillettes de fruits en Espagne

CENTRES D'INTERET

Judo (deux stages au Japon), golf (handicap 12), squash, badminton, cyclisme
Cuisine traditionnelle française et « exotique »
Calligraphie latine (Onciale, caroline, gothique, italique)
Théâtre, cinéma, spectacles, concert
Pratique du piano en dilettante

CV - EXEMPLE

Photo

Edouard MACHOUM
Marié, 1 enfant
Né le 8 MAI 1992 à Brest

7, rue Jean Moulin
33300 Bordeaux
ad.machoum@gmail.com

PARCOURS PROFESSIONNEL

Janvier 2020 – maintenant	Directeur Financier - CAUDALIE, Bordeaux
Sept 2017 – décembre 2019	Responsable Financier - Veolia Environnement, Libreville (Gabon)
Sept 2015 – juin 2016	Consolideur Junior- Generali Assurance, Paris
Juin 2012	Agent d'accueil, BNP Paribas, Brest

FORMATION

Sept. 2013 – juin 2017	SKEMA Business School - Campus de Lille Double Diplôme : Comptabilité Contrôle Audit
Sept. 2011 – juin 2013	L2-Physique Université Paris 1
Juin 2011	Baccalauréat S, mention Bien Lycée Jean-Baptiste Poquelin, Brest

COMPÉTENCES ANNEXES

Informatique/bureautique :	PCIE, Word, Excel, Access
Anglais :	710 pts au TOEFL.
Espagnol :	Bonne expression écrite, perfectible à l'orale
Latin :	17/20 au Baccalauréat
Mpongwè, dialecte du Gabon :	Bonne expression orale

CENTRES D'INTERÊT

Voyages : Ecosse et Angleterre (voyages scolaire), Kenya et Australie (vacances en famille)
Egypte (traversée du désert du Sinaï), pèlerinage de Compostelle
Sport : natation, athlétisme, tennis (15/1)
Lectures : Emile Zola, J. K. Rowling, Guy de Maupassant

3. L' entretien de langues

› Descriptif de l'épreuve

Un texte (exemple : extrait de presse) d'environ 450 mots rédigé en français vous est présenté. Vous disposez de 20 minutes pour aborder le texte et préparer ce que l'examinateur attend de vous :

⇢ une synthèse objective du contenu du document :
C'est à dire, non pas un résumé linéaire mais le résultat construit d'une analyse. Cette synthèse doit être faite d'un enchaînement cohérent d'idées, de principes et de concepts, eux-mêmes tirés de faits, d'évènements et de phénomènes décrits dans le support. Exemple : Que se passe-t-il ? Pourquoi ? Quels en sont les effets ?

⇢ un commentaire et un développement personnels sur le (ou les thèmes) qui émanent du texte :
Il s'agit ici de mettre en avant votre avis et vos opinions sur ce qui se dégage du support. L'apport de vos connaissances, de vos expériences et références est un plus. Il faut également évoquer les questions que l'on peut se poser, que vous vous posez, sur les raisons et causes, les circonstances et conséquences des faits et évènements relatés.

L'épreuve (durée 20 minutes), se terminera par un échange plus spontané avec l'examinateur. Toutes les épreuves de langue se déroulent de la même façon.

L'anglais est obligatoire, la LV2 (allemand, arabe, chinois, espagnol, italien, russe) est facultative.

Un dictionnaire bilingue peut être consulté pendant la préparation de l'épreuve (mis à votre disposition par nos soins) : Attention de ne pas vous y noyer !

› Les critères d'évaluation

Items	Compréhension du document et qualité de la synthèse	Pertinence du commentaire et culture	Efficacité de la communication	Grammaire et vocabulaire	Qualité phonologique
Note sur 20					
Total /100 Moyenne /20					

› Conseils

- Avant le jour de l'épreuve, préparer des phrases/formules utiles (se présenter, demander à répéter plus lentement, demander un mot oublié,...)

- Préparer un lexique utile sur l'école et sa région

- S'entraîner à l'improvisation

- Pendant la préparation, ne pas se noyer dans le dictionnaire...

- Traduire le texte mentalement en le lisant

- Pendant l'épreuve, adopter un comportement comparable à celui souhaité en entretien : conviction, détermination, précision, plaisir

- Eviter de commencer par une formule passe-partout du genre : "This text deals with..." Commencer plutôt clairement par le thème : "Some people are ready to sell their organs to solve financial problems" (Texte 2 : « Pour éviter un dépôt de bilan,... »)

- Ne pas hésiter à faire répéter les questions, en utilisant une formule appropriée

- Eviter de lire des phrases que vous aurez pré-écrites

- Ne pas se fier aux réactions verbales de l'examinateur en fin d'épreuve : "Good!" ou "Very well!" ne signifient pas forcément que vous ayez été très bon.

Exemples de textes de langues – concours 2012

Texte 1

DES BEBES AU PARLEMENT EUROPEEN

Des bébés au Parlement: plusieurs députées européennes ont fait sensation en emmenant leurs enfants dans l'hémicycle strasbourgeois, rappelant par ce geste la difficulté pour les femmes à concilier activité professionnelle et vie de famille.
«On pousse les femmes à étudier, à avoir un travail intéressant. Et puis finalement elles doivent choisir entre leur carrière et leur vie privée. Les femmes ne devraient pas avoir à choisir», affirme la députée italienne Licia Ronzulli.
En septembre 2010, la jeune maman avait interpellé ses collègues du Parlement, en demandant que «les institutions européennes, à commencer par le Parlement européen, soient plus engagées (sur le sujet)».
Si Licia Ronzulli donne une dimension militante à son acte, d'autres députées mettent surtout en avant des considérations pratiques.
Un paradoxe de l'institution strasbourgeoise est en effet que ses membres n'ont pas droit au congé de maternité, ni a fortiori de paternité, à la différence des salariés du continent: celles qui viennent d'accoucher sont notées «absentes» si elles ne participent pas aux votes, et ne perçoivent pas l'indemnité journalière normalement due.
«C'est un paradoxe que les lois que nous adoptons ici ne s'appliquent pas aux députées», souligne la Britannique Catherine Stihler.
Elle-même est venue dans l'hémicycle à la session plénière de janvier avec son nourrisson de onze semaines dans un porte-bébé. «J'étais inquiète qu'il se réveille et que je doive le nourrir. Il me semblait important de participer au vote destiné à élire le nouveau président du Parlement européen», raconte-t-elle.
Sept députées de droite comme de gauche ont écrit il y a quelques mois au précédent président de l'institution Jerzy Buzek pour lui demander la mise en place de dispositions adaptées pour les mères de nouveaux-nés, suggérant de leur permettre d'être remplacées temporairement ou de pouvoir déléguer leur vote.
M. Buzek a répondu qu'il demanderait au secrétariat général d'examiner les solutions envisageables. Les députées devraient relancer prochainement son successeur, Martin Schulz, selon l'Allemande Franziska Brantner.
Quelles qu'en soient les motivations, la démarche de la poignée de femmes qui ont profité de la souplesse du règlement du Parlement pour emmener leur progéniture dans l'hémicycle a été plutôt bien accueillie... à quelques exceptions près, selon Mme Ronzulli.
«Des députées plus âgées ont dit que le Parlement n'était pas une crèche, que cela nuisait à la solennité du lieu. J'ai répondu qu'il était dommage que de telles critiques soient émises par des femmes!», affirme-t-elle.
Pour le sociologue François de Singly, enseignant à l'Université Paris Descartes, la curiosité -ou la gêne- suscitée par le geste de ces députées vient du «brouillage» de la coupure entre vie publique et vie privée dont il est porteur, au-delà de la «revendication féministe».
«Une grande partie de la construction mentale de l'Occident reposait sur (cette) séparation, qui recoupait celle entre masculin et féminin, raison et coeur. Ce petit événement est révélateur d'une grande transformation, d'une remise en question de cette coupure, sans que l'on sache très bien comment on recompose la frontière», analyse-t-il.

Liberation 20 février 2012 SOCIETE

Texte 2

LA PLURALITE EST L'AVENIR DE LA CIVILISATION HUMAINE

Les civilisations ne sont pas des choses, des entités mais des processus, des progressions, des affinements, des ouvertures, des mélanges. Ce sont essentiellement des conversations. Il n'est donc pas légitime – sauf naïveté ou perversité – de porter des jugements péremptoires sur l'effort permanent des êtres humains pour se

«civiliser». On peut en revanche douter des intentions de ceux qui prétendent civiliser les autres.
Chacune des civilisations – pour autant qu'on peut l'isoler des autres – part d'un état des sociétés qu'elle rassemble, et dont les Etats nations et les religions ne sont que des aspects ou des fragments. Il est certes possible – et hélas fréquent – que les processus de civilisation traversent des moments tragiques où grandissent les antagonismes et les inégalités, où se déchaînent les conflits.
Il existe des régressions, et l'affaiblissement récurrent des civilisations est un phénomène indéniable. En général, toutefois, le recul n'est pas dû au type de civilité auquel les gens prêtent ensemble de la valeur, mais bien plutôt à la difficulté de le faire reconnaître et progresser. (...)
L'esprit de liberté au cœur de la «civilisation anglo-saxonne» rencontre aujourd'hui comme hier des problèmes découlant de ses propres contradictions : lorsque la liberté devient source d'une domination impériale puis financière mondiale, elle se combat elle-même et réduit sa capacité de conviction. La civilisation largement (mais pas totalement) rassemblée par l'islam avait surtout pour but de permettre la paix et l'hospitalité entre groupes attachés à la liberté de mouvement et de commerce. C'est plutôt le militarisme moderniste plombant ses sociétés sous des hiérarchies figées, copiées des empires du Nord, qui a bloqué ses traditions les plus humaines et ses potentialités les plus vivantes, en connivence avec une logique dominatrice étrangère.
Quant au grand ensemble des civilisations d'Asie du Sud-Est, elles n'ont pas attendu les canonnières occidentales pour cultiver un sens de l'humain et de l'universel que nous avons peine encore aujourd'hui à apprécier dans leur intelligence. Que le PCC serve en ce moment de plus grand marchand de main d'œuvre du monde au service du capital mondial illustre plutôt la capacité de ce dernier – d'origine largement occidentale – de s'en prendre aux civilisations les plus avancées et les plus fécondes en inventions. Le philosophe politique américain Samuel Huntington (mort en 2008) a donc eu tort d'insister sur le conflit entre civilisations, et donc sur leur comparaison. (...)
En revanche, il serait dommage de nier que chaque civilisation apporte quelque chose d'à la fois incommensurable et spécifique à la pluralité humaine, se réalisant sous sa forme désormais planétaire. Pour n'évoquer que quelques aspects, ne croit-on pas qu'il manquerait quelque chose d'essentiel au monde si l'intuition cosmologique chinoise ou indienne ne répondait pas au scrupule des Lois et des Droits typiquement occidental ? (...)

Point de vue - LEMONDE.FR, 15.02.12

Texte 3

LES ENTREPRISES CHOUCHOUTENT LES PARENTS SALARIES

Flexibilité des horaires, télétravail, mutuelles avantageuses, crèches... des mesures qui, selon les employeurs, agissent sur la motivation des troupes.
L'équilibre entre vie professionnelle et vie privée est devenu un classique des services RH. Les salariés le réclament. Et les entreprises, qui soignent leur «marque employeur», communiquent largement sur leurs «bonnes pratiques»...
«Ce sujet est absent de la campagne présidentielle», s'étonne Jérôme Ballarin, président fondateur en 2008 de l'Observatoire de la parentalité en entreprise (OPE), qui milite pour une prise en compte de la parentalité en milieu professionnel. «Il s'agit pourtant d'une arme anticrise», poursuit-il, évoquant «un cercle vertueux entre le bien-être social et la performance économique».
Selon la dernière enquête de l'OPE (*), qui est publiée lundi, et que Le Figaro dévoile, 70% des entreprises pensent que leurs actions en faveur de la conciliation vie professionnelle-vie privée contribuent à «motiver davantage les salariés», soit 13 points de plus qu'en 2010. À l'instar des précédentes, cette 3e édition du baromètre interroge des entreprises investies sur le sujet, puisque signataires de la charte de la parentalité en entreprise. À ce jour, elles sont 360, des pionnières telles que L'Oréal, Areva, Axa, aux plus récentes, parmi lesquelles vente-privée.com et Canal +, premier groupe de médias à avoir sauté le pas...
Quid des mesures phares mises en place au sein de ces entreprises? Les plus fréquentes ont trait à l'organisation du travail, à l'aménagement ponctuel des horaires (92% des entreprises sondées le pratiquent), au travail à temps partiel facilité (85%), en passant par l'établissement de «règles de vie simples», comme éviter les réunions tard le soir (82%). Le télétravail, moins répandu car nécessitant un encadrement plus lourd et une réflexion qui va de pair, enregistre la plus belle progression (+7 points, à 47%).

Parmi les mesures de soutien financier arrive en tête le fait de proposer des mutuelles avantageuses pour les familles (71%, + 4 points). C'est aussi l'action plébiscitée par les collaborateurs, selon le volet salarié du baromètre de l'OPE, publié en mai 2011 et dont la prochaine édition sera dévoilée en avril. Sur les crèches d'entreprise, 34% des sociétés interrogées proposent des solutions, une proportion qui stagne par rapport à l'année précédente.
«Les résultats nous ont légèrement déçus du côté du management», observe Jérôme Ballarin. Seules 22% des entreprises ont mis en place une formation spécifique des responsables hiérarchiques à la prise en compte de la situation familiale de leurs collaborateurs, soit un recul d'un point par rapport à 2010. Or, sur ces problématiques d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, la position du manager est déterminante. «Les meilleurs dispositifs sont voués à l'échec s'ils ne sont pas mis en musique par les managers», observe Jérôme Ballarin, rappelant que quatre femmes sur dix se disent stressées à l'idée d'annoncer leur grossesse à leur responsable hiérarchique. Éloquent.

(*Enquête réalisée en ligne, du 7 novembre 2011 au 5 janvier 2012, auprès de 329 entreprises signataires de la charge)

Texte 4

L'UNIVERSITE S'INTERROGE SUR SES DROITS D'ENTREE

En France, les droits d'inscription demeurent particulièrement faibles : 177 euros pour une année en licence, 245 pour un master et 372 pour un doctorat. Près de 34 % des effectifs (1,4 million) en sont exonérés. Au Royaume-Uni, une année coûte facilement 10 500 euros...
L'égalité d'accès à l'université est l'un des grands chantiers de la CPU, l'organe qui regroupe 80 établissements. Selon l'Observatoire de la vie étudiante, le taux d'accès aux études supérieures des classes modestes a chuté de 36% à 31 % depuis 2007.
Augmenter les droits d'inscription ne fait pas l'unanimité au sein de la CPU. «Il faut commencer par la question de l'aide sociale, la contribution des entreprises. La question de fond, c'est l'équité», relève Khaled Bouabdallah, président de l'université Jean-Monnet de Saint-Etienne. «Impensable ! lance Vincent Berger. Ce n'est pas notre culture et de toute façon cela n'améliorerait pas l'équité sociale et ne réglerait pas nos problèmes de financement. Certains présidents se posent néanmoins la question de la progressivité des droits d'inscription en fonction des revenus.
L'autonomie a révélé la faiblesse des moyens des universités françaises, en dépit de l'effort de rattrapage de l'Etat depuis cinq ans. Entre 2007 et 2012, le budget de l'enseignement supérieur est passé de 10 milliards à près de 15 milliards d'euros.
Il faut donc faire rentrer l'argent. Mais les ressources propres, c'est-à-dire la contribution des entreprises, la formation continue, la mise en place de fondations, restent anecdotiques. Pourquoi ne pas mettre à contribution les étudiants, comme le font d'autres pays, en considérant non pas leur situation financière actuelle mais future ? Au premier abord, la Suède offre une situation de rêve, avec une scolarité gratuite et donc ouverte à tous, et de généreuses bourses publiques. Le «revers de la médaille», explique Eric Charbonnier, expert à la direction de l'éducation de l'OCDE, ce sont les revenus moins élevés. Dès que le diplômé a un emploi, il verse 50 % de ses revenus en impôts. Bref, il paie sa dette.
D'autres pays ont innové sur la question des droits d'inscription. L'Australie, qui les avait supprimés dans un but d'équité sociale en 1973, les a rétablis pour la même raison en 1989. Aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, les frais d'inscription sont diversifiés en fonction du rendement du diplôme : «Ils sont plus élevés si les chances de trouver un emploi sont plus grandes.»
Autre solution : augmenter massivement les droits, avec en contrepartie la mise en place de prêts dits «parc», prêt à remboursement conditionné. L'étudiant ne rembourse que lorsqu'il perçoit des revenus conséquents.
La CPU propose de transformer la demi-part fiscale attribuée aux parents d'un étudiant en crédit d'impôt. Une mesure plus juste puisque le crédit profiterait à tous - imposables ou pas. Leur objectif : moderniser le modèle français de l'enseignement supérieur sans renier ses valeurs.

« Le Monde » -11.02.12

Texte 5

FAUT-IL ENSEIGNER LA MORALE A L'ECOLE ?

Luc Chatel vient de prendre l'initiative de remettre des cours de morale à l'école, voire au lycée, dans le cadre de l'éducation civique, juridique et sociale. S'il s'agit de permettre un enseignement précoce, sinon de la philosophie, du moins d'une espèce d'éthique de la discussion, j'y suis évidemment favorable : apprendre à élaborer des arguments, savoir en retour écouter ceux des autres plutôt que régler des querelles d'idées par la moquerie ou la violence,quoi de plus éducatif ?
Mais si on s'imagine par là contribuer si peu que ce soit à la lutte contre les actes d'incivilité graves qui prolifèrent dans nos établissements, on se trompe du tout au tout. Je comprends bien sûr parfaitement la réaction des personnes de bonne volonté qui se disent qu'enfin on revient aux « vraies valeurs », qu'avec tous ces « étrangers qui ignorent nos traditions républicaines », avec ces « familles en perdition », il est temps de réenseigner les fondamentaux de l'éthique comme au temps béni de Jules Ferry. Je crains pourtant que ce projet, généreux sur le papier, ne se heurte dans la réalité à des objections non négligeables.
D'abord parce qu'il risque d'encourager une confusion funeste s'agissant de morale : celle de l'éducation et de l'enseignement. Si ce dernier relève de l'espace public, des professeurs et des élèves dans les établissements, l'éducation proprement dite doit être réservée essentiellement aux parents dans le cadre privé du foyer. Distinction cruciale. On objectera qu'étant donné la démission des familles, l'école doit prendre le relais. J'en doute, car le « tout à l'école » est avant tout déresponsabilisant pour les parents.
Mais il y a plus : en tant que parent, je ne souhaite pas que des professeurs se voient confier l'éducation morale de mes enfants : c'est à mon sens les inciter à sortir de leur rôle et prendre le risque d'un saut dans l'inconnu. J'imagine déjà les sujets que certains collègues ne manqueront pas d'inscrire au tableau noir : « Que penses-tu des entreprises qui font des bénéfices et qui licencient ? » ; « Un ministre de l'intérieur peut-il écouter les journalistes en bafouant le secret des sources ? » ; « Le capitalisme pollue la planète et contribue au réchauffement climatique :est-ce vraiment bien ? »
La morale n'est pas affaire d'enseignement, mais d'éducation, et elle commence bien avant l'âge scolaire. Les professeurs sont là pour transmettre des savoirs, pas pour prendre la place des parents défaillants.
Attention : pas question pour autant de renoncer à ce qu'on appelle, du reste à tort, « l'éducation civique ». mais commençons d'abord par revenir à un vocabulaire juste, celui de l'instruction civique. Ensuite, délivrons, sous ce chapitre, un véritable enseignement. Celui-ci pourrait s'appuyer sur de grandes œuvres littéraires ou cinématographiques, choisies en fonction de l'âge des élèves , et serait de ce fait plus efficace que les meilleurs manuels de droit.

Luc Ferry/ le Figaro/ 15 septembre 2011.

Texte 6

LES DRH AMERICAINS ONT DE DROLES DE METHODES

Ils font ça comme ça : questionnaires absurdes, soirées dans des bars, courses de tweet…Pour départager les candidats à l'embauche, les recruteurs américains utilisent des techniques peu conventionnelles.
Autrefois il suffisait d'un solide CV, d'une lettre de motivation bien sentie et d'une sérieuse préparation à l'entretien d'embauche pour décrocher un emploi. Aujourd'hui, aux Etats-Unis, les entreprises optent pour des méthodes de recrutement dites «extrêmes» qui relèvent plus de l'expérience psychologique que de l'entretien d'embauche. Elles s'inspirent des émissions de télé-réalité, des jeux télévisés ou encore des techniques d'auditions d'acteurs afin de trouver la perle rare et mesurer son «QI social». Les candidats-concurrents peuvent être invités à dîner ou à boire un verre dans un bar, histoire de voir comment ils se dévorent entre eux – ou pas – et identifier les différents profils. Sympathique, parano, solidaire, carnivore, sans pitié… L'employeur peut également se contenter de donner carte blanche au postulant : «Divertissez-moi pendant cinq minutes, je ne dirai pas un mot.» D'autres encore exigent des candidats stagiaires qu'ils se « vendent » en treize tweets ou encore qu'ils passent un entretien groupé sur le site de microblogging. La place revenant au plus réactif.
Avec 12,8 millions d'Américains au chômage, les employeurs croulent sous les demandes et affirment qu'un entretien traditionnel n'y suffit plus pour départager les candidats. Google, par exemple, reçoit plus d'un million de CV par an ! En matière de stratégie d'embauche, l'entreprise de Californie fait figure de pionnière. Ses questionnaires, que certains qualifient d'absurdes et de tordus, sont désormais aussi célèbres que redoutés. Exemples : «Un homme a poussé sa voiture jusqu'à l'hôtel et perdu toute sa fortune. Que s'est-il passé ?», «Concevez un plan d'évacuation pour la ville de San Francisco», «Combien feriez-vous payer pour le nettoyage de l'ensemble des vitres de la ville de Seattle ?» ou encore «Combien de balles de ping-pong peut contenir la mer Méditerranée ?»… «Les études montrent que les entretiens traditionnels n'en révèlent pas assez, affirme au Time William Poundstone, auteur de Are You Smart Enough to Work at Google ? («Etes-vous assez intelligent pour travailler chez Google ?», éd. Little, Brown and Company, 2012, non traduit). Ils balancent ce genre de questions excentriques pour savoir ce dont sont capables les candidats, s'ils sont créatifs, ouverts et flexibles.» Ces entretiens ne sont plus exclusivement réservés aux geeks de la Silicon Valley. Ils se sont répandus comme une traînée de poudre dans tous les secteurs d'activité : la banque, le conseil, l'agroalimentaire, la distribution… Les précurseurs du genre sont en réalité les Britanniques. Depuis plus de cent ans, les étudiants aspirant à intégrer l'élite des universités d'Oxford et de Cambridge doivent se soumettre au fameux test Oxbridge, dont l'une des questions phare est devenue la marque de fabrique : «Préféreriez-vous être une pomme ou une banane ?»

Louise Couvelaire-Le Monde Magazine- 3 mars 2012

http://concours.skema-bs.fr

Dates d'inscription :
du 1er décembre 2012 au 30 mars 2013

SKEMA Business School
info-ge@skema.edu
www.skema-bs.fr

Campus Sophia Antipolis
60 rue Dostoïevski - CS 30085
06902 Sophia Antipolis Cedex - France
Tél : +33 (0)4 93 95 44 28
Fax : +33 (0)4 93 65 45 24

Campus Lille
Avenue Willy Brandt
59777 Euralille - France
Tél : +33 (0)3 20 21 40 75
Fax : +33 (0)3 20 21 59 59

Décembre 2012. Document non contractuel.